

Fiche pédagogique pour L'ASSOCIATION FRANCAISE DES DIETETICIENS NUTRITIONNISTES

Cadre de la Formation

Cette journée (ces journées) est une action de formation. Son objectif général selon le DPC est l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

Intitulé de la formation

Démarche de soin diététique, évaluation des pratiques professionnelles et traçabilité de l'activité diététique

Public concerné

Diététiciens enregistrés au répertoire ADELI, adhérents ou non à l'AFDN

Objectifs de la formation

- Connaître les implications de la réglementation actuelle et les obligations professionnelles
- Connaître les référentiels de pratique professionnelle
- Maîtriser les points clés de la démarche de soin diététique pour tracer l'activité diététique
- Faire évoluer ses pratiques pour mieux s'intégrer à l'évolution du monde de la Santé
- Etre plus efficient(e) dans la prise en charge du patient et la nouvelle politique de Santé

Programme détaillé de la journée / des 2 journées et méthodologie pédagogique

Journée 1

Les étapes de la « démarche de soin diététique » selon les recommandations professionnelles
Les méthodes et outils de communication pour appréhender la consultation diététique
Ateliers : jeux de rôles sur des cas cliniques

Journée 2 :

L'évaluation des pratiques professionnelles selon les recommandations professionnelles
Les critères et indicateurs de qualité d'une prise en charge nutritionnelle
Ateliers : Comment s'auto-évaluer ?
Comment mettre en place une évaluation des pratiques d'une équipe ?
Quelles mesures d'amélioration mettre en œuvre ?

Déroulement de la formation

- Lieu : Paris
- Horaires : 9h30 à 17h30
- Nombre de participants : 10

Fiche pédagogique pour L'ASSOCIATION FRANCAISE DES DIETETICIENS NUTRITIONNISTES

Intervenant

Marie MONJO, cadre de santé diététicien
Chargée de projet du groupe de rédaction des recommandations pour la pratique clinique HAS (RPC)
Membre du groupe de travail sur les critères d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles HAS (CEAPP)
Membre du groupe de travail sur la réforme de la formation initiale du diététicien DGOS

Outils d'évaluation du groupe

- Tour de table début de la formation : échanges sur les pratiques professionnelles de chacun
- Questionnaire de satisfaction
- Tour de table fin de formation : réponse aux attentes, nouvelles acquisitions de connaissances

Les supports pédagogiques

Recommandations pour la pratique clinique :
« La consultation diététique réalisée par un diététicien » ADLF-HAS, 2006
« Critères d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles » ADLF-HAS, 2008
« Le soin diététique réalisé par un diététicien en établissement de santé » AFDN, 2011

Contact

AFDN – 35 Allée Vivaldi 75012 Paris – Tél : 01 40 02 03 02 – Mail : afdn@afdn.org
l'AFDN est organisme de formation enregistré sous le N° 11 7537 118 75

Inscriptions & tarifs

Tarifs : 490€ pour les 2 jours pour les adhérents 590€ pour les 2 jours pour les non adhérents
Tarifs sur site : consulter le siège

Le nombre de participants est limité à 10
Nombre d'inscrits minimum : 7

Seules les annulations faites par écrit et envoyées avant la date limite seront acceptées et remboursées à l'issue de la session de formation.

DEMARCHE DE SOIN DIETETIQUE ET EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET TRACABILITE DE L'ACTIVITE DIETETIQUE

Journées de formation organisée par l'Association Française des Diététiciens Nutritionnistes
Organisme de formation enregistré sous le n°11 7537 118 75

M., Mme, Mlle _____

Adresse _____

E-mail : _____ Tél. : _____

SESSION DE FORMATION

DATES	ADHERENT TARIF : 490 EUROS	NON ADHERENT TARIF : 590 EUROS	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
-------	-------------------------------	-----------------------------------	------------------------------

4 et 5 octobre 2018			24 septembre 2018
---------------------	--	--	-------------------

Lieu : au siège de l'AFDN - **Horaires** : de 9h30 à 17h30

L'AFDN est organisme de formation déclaré sous le n° 11 7537118 75.

Le déjeuner est libre et non compris dans ce montant.

Toute inscription est confirmée 15 jours avant par l'envoi d'un courrier de l'AFDN confirmant la date et les horaires de la formation ainsi qu'une convention de formation.

A cette date, si le nombre d'inscrits est insuffisant, l'AFDN se réserve le droit d'annuler la formation.

C'est pourquoi il est déconseillé de prendre à l'avance des billets de transport non remboursables. En cas d'annulation de la session, ce type de billet ne pourra pas faire l'objet d'une demande de remboursement auprès de l'AFDN.

Est inscrit par l'employeur

Nom et coordonnées de l'employeur :

Nom _____

Adresse _____

Une attestation de présence sera remise sur place.

Bulletin d'inscription à retourner
(Joindre l'attestation de l'employeur ou le règlement obligatoire)

AFDN

35 allée Vivaldi

75012 PARIS

Fax : 01.40.02.03.40

E-mail : afdn@afdn.org